



Demande de remboursement de dû - biens et financiers-

Par **vicky**, le **11/08/2010** à **20:53**

Bonjour, Bonjour,

je me sépare d'une relation non officielle, les quelques meubles achetés ont été à chaque fois payés à deux.

A ce jour mon "ami" part avec le tout.

Je réclame la moitié de mon budget investi dedans, il ne veut pas me rembourser, ou qu'une partie car d'après lui les objets ont perdu de la valeur (TV, imprimante : moins d'un an...?)... comment exiger la rente de mon dû ? et avec quel document de garantie (sécurité), puisque pas de liens au yeux de la loi (contrat de mariage)?

de plus il me doit une somme d'argent, prêtée pour acheté un bijoux.

Nous avons convenu d'un prêt à l'amiable pour éviter l'umprun à la banque, avec l'accord de 5€ par mois, en guise d'intêret, tant qu'il detiendrait la somme prêtée.

A ce jour, il refuse de me payer les 5€ et ne me rendra l'argent que quand il voudra...? je sais qu'il a la somme en banque mais refuse de le débloquent.

Comment exiger le respect de l'accord et surtout m'assurer du remboursement total à une date butoire?

merci de votre attention et de votre réponse. salutations.